
RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

N°2026-14

**Service Départemental d'Incendie et de Secours
de la Loire-Atlantique**

.....

ZAC de Gesvrine
12 rue Arago – BP 4309
44243 LA CHAPELLE SUR ERDRE Cedex
02 28 09 81 00



ARRETES

Sommaire Actes du Président

N° Arrêté	Date	Service Instructeur	Titre	Page
A-2026-55	24/08/2026	PREV	Arrêté de Jury d'examen SSIAP 1 du 18/09/2026 portant l'agrément de l'organisme Forauco - SDIS44.	1
A-2026-56	24/08/2026	PREV	Arrêté de Jury d'examen SSIAP 1 du 18/09/2026 portant l'agrément de l'organisme SP2FORMATION - SDIS44.	2
A-2026-57	24/08/2026	PREV	Arrêté de Jury d'examen SSIAP 1 du 21/09/2026 portant l'agrément de l'organisme CT FORMATION - SDIS44.	3
A-2026-58	24/08/2026	PREV	Arrêté de Jury d'examen SSIAP 1 du 21/09/2026 portant l'agrément de l'organisme CFSSIS - SDIS44.	4
A-2026-60	24/08/2026	PREV	Arrêté de Jury d'examen SSIAP 1 du 25/09/2026 portant l'agrément de l'organisme SOCOTEC - SDIS44.	5
A-2026-61	24/08/2026	PREV	Arrêté de Jury d'examen SSIAP 2 du 25/09/2026 portant l'agrément de l'organisme CT FORMATION - SDIS44.	6
A-2026-62	24/08/2026	PREV	Arrêté de Jury d'examen SSIAP 3 du 30/09/2026 portant l'agrément de l'organisme GIPAFOC - INTELLIGENCE APPRENTIE - SDIS44.	7
A-2026-63	09/07/2026	Instances consultatives	Désignation des représentants du SDIS 44 et des représentants de SPV au Comité Consultatif Départemental (CCDSPV)	8
A-2026-65	09/07/2026	Instances consultatives	Arrêté désignant les représentants de l'administration et du personnel du SDIS 44 au Comité social territorial (CST)	10
A-2026-66	09/07/2026	Instances consultatives	Arrêté désignant les représentants du SDIS 44 et des représentants du personnel à la formation spécialisée en matière de santé, de sécurité et des conditions de travail	12
A-2026-67	09/07/2026	Instances consultatives	Arrêté désignant les représentants de l'administration et du personnel du SDIS 44 aux CAP	14
A-2026-73	25/08/2026	GRAJ	Arrêté modificatif de délégation de signatures	17

Le contenu intégral des décisions et les éventuels documents annexés peuvent être consultés sur simple demande auprès de la Cellule Assemblées & Archives du Service Départemental d'Incendie et de Secours de Loire-Atlantique,
12 rue Arago à La Chapelle sur Erdre.



SAPEURS-POMPIERS
DE LOIRE-ATLANTIQUE

Groupement Prévention
A 2026-55 SDIS44

Jury d'examen SSIAP 1 du 18/09/2026

- ARRETE -

**LE DIRECTEUR DEPARTEMENTAL
DES SERVICES D'INCENDIE ET DE SECOURS DE LOIRE-ATLANTIQUE**

VU le Code de la Construction et de l'Habitation, et notamment l'article R.143-11 ;

VU l'Arrêté Ministériel du 25 juin 1980 modifié portant approbation des dispositions générales du règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les Etablissements Recevant du Public, et notamment les articles MS 46, MS 47 et MS 48 ;

VU l'Arrêté Ministériel du 2 mai 2005, complété par les arrêtés ministériels du 22 décembre 2008 et du 5 novembre 2010, relatifs aux missions, à l'emploi et à la qualification du personnel permanent des services de sécurité incendie dans les ERP et IGH ;

VU l'Arrêté Préfectoral du 24 juillet 2022 portant l'agrément de l'organisme FORAUCCO pour la formation des agents SSIAP1, des chefs d'équipe SSIAP2 et des chefs de service SSIAP3 ;

SUR proposition du Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours,

ARRETE

ARTICLE 1^{er}.

Pour le niveau 1, le jury présidé par Monsieur le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours, est ainsi composé :

- Monsieur Steven DELAPORTE Chef du service de sécurité incendie de l'Institut de Cancérologie de l'Ouest à Saint-Herblain.

ARTICLE 2.

Un représentant du centre de formation pourra être invité par le président du jury à éclairer le jury sur toute question utile.

ARTICLE 3.

Le jury se réunira le 18 septembre 2026 à 8h30, à l'espace BEAULIEU-ADELIS à NANTES

ARTICLE 4.

Monsieur le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours est chargé de l'exécution du présent Arrêté.

Fait à NANTES, le **24 AOÛT 2026**

**Le Directeur Départemental adjoint
des Services d'Incendie et de Secours**

Colonel David GIRET



SAPEURS-POMPIERS
DE LOIRE-ATLANTIQUE

Groupeement Prévention
A 2026-56 SDIS44

Jury d'examen SSIAP 1 du 18/09/2026

- ARRETE -

**LE DIRECTEUR DEPARTEMENTAL
DES SERVICES D'INCENDIE ET DE SECOURS DE LOIRE-ATLANTIQUE**

VU le Code de la Construction et de l'Habitation, et notamment l'article R.143-11 ;

VU l'Arrêté Ministériel du 25 juin 1980 modifié portant approbation des dispositions générales du règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les Etablissements Recevant du Public, et notamment les articles MS 46, MS 47 et MS 48 ;

VU l'Arrêté Ministériel du 2 mai 2005, complété par les arrêtés ministériels du 22 décembre 2008 et du 5 novembre 2010, relatifs aux missions, à l'emploi et à la qualification du personnel permanent des services de sécurité incendie dans les ERP et IGH ;

VU l'Arrêté Préfectoral du 20 mars 2025 portant l'agrément de l'organisme SP2 FORMATION pour la formation des agents SSIAP1, des chefs d'équipe SSIAP2 et des chefs de service SSIAP3 ;

SUR proposition du Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours,

ARRETE

ARTICLE 1^{er}.

Pour le niveau 1, le jury présidé par Monsieur le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours, est ainsi composé :

- Monsieur David POUILLAIN, Chef du service de sécurité incendie sur le site du Centre Commercial BEAULIEU à NANTES.

ARTICLE 2.

Un représentant du centre de formation pourra être invité par le président du jury à éclairer le jury sur toute question utile.

ARTICLE 3.

Le jury se réunira le 18 septembre 2026 à 8h30, au Centre Commercial BEAULIEU à NANTES.

ARTICLE 4.

Monsieur le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours est chargé de l'exécution du présent Arrêté.

Fait à NANTES, le **24 AOUT 2026**

**Le Directeur Départemental adjoint
des Services d'Incendie et de Secours**

Colonel David GIRET



SAPEURS-POMPIERS
DE LOIRE-ATLANTIQUE

Groupelement Prévention
A 2026-57 SDIS44

Jury d'examen SSIAP 1 du 21/09/2026

- ARRETE -

LE DIRECTEUR DEPARTEMENTAL DES SERVICES D'INCENDIE ET DE SECOURS DE LOIRE-ATLANTIQUE

VU le Code de la Construction et de l'Habitation, et notamment l'article R.143-11 ;

VU l'Arrêté Ministériel du 25 juin 1980 modifié portant approbation des dispositions générales du règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les Etablissements Recevant du Public, et notamment les articles MS 46, MS 47 et MS 48 ;

VU l'Arrêté Ministériel du 2 mai 2005, complété par les arrêtés ministériels du 22 décembre 2008 et du 5 novembre 2010, relatifs aux missions, à l'emploi et à la qualification du personnel permanent des services de sécurité incendie dans les ERP et IGH ;

VU l'Arrêté Préfectoral du 15 mars 2022 portant l'agrément de l'organisme CT FORMATION pour la formation des agents SSIAP1, des chefs d'équipe SSIAP2 et des chefs de service SSIAP3 ;

SUR proposition du Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours,

ARRETE

ARTICLE 1^{er}.

Pour le niveau 1, le jury présidé par Monsieur le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours, est ainsi composé :

*- **Monsieur Damien BERCEGEAIS**, Chef du service de sécurité du site Espace Loisirs Atlantis à SAINT-HERBLAIN.*

ARTICLE 2.

Un représentant du centre de formation pourra être invité par le président du jury à éclairer le jury sur toute question utile.

ARTICLE 3.

Le jury se réunira le 21 septembre 2026 à 8h30, sur le site Espace Loisirs Atlantis à SAINT-HERBLAIN.

ARTICLE 4.

Monsieur le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours est chargé de l'exécution du présent Arrêté.

Fait à NANTES, le **24 AOUT 2026**

**Le Directeur Départemental adjoint
des Services d'Incendie et de Secours**

Colonel David GIRET

Jury d'examen SSIAP 1 du 21/09/2026

- ARRETE -

**LE DIRECTEUR DEPARTEMENTAL
DES SERVICES D'INCENDIE ET DE SECOURS DE LOIRE-ATLANTIQUE**

VU le Code de la Construction et de l'Habitation, et notamment l'article R.143-11 ;

VU l'Arrêté Ministériel du 25 juin 1980 modifié portant approbation des dispositions générales du règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les Etablissements Recevant du Public, et notamment les articles MS 46, MS 47 et MS 48 ;

VU l'Arrêté Ministériel du 2 mai 2005, complété par les arrêtés ministériels du 22 décembre 2008 et du 5 novembre 2010, relatifs aux missions, à l'emploi et à la qualification du personnel permanent des services de sécurité incendie dans les ERP et IGH ;

VU l'Arrêté Préfectoral du 7 juillet 2025 portant l'agrément de l'organisme CFSSIS pour la formation des agents SSIAP1, des chefs d'équipe SSIAP2 et des chefs de service SSIAP3 ;

SUR proposition du Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours,

ARRETE

ARTICLE 1^{er}.

Pour le niveau 1, le jury présidé par Monsieur le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours, est ainsi composé :

- Monsieur Steven DELAPORTE Chef du service de sécurité incendie de l'Institut de Cancérologie de l'Ouest à Saint-Herblain.

ARTICLE 2.

Un représentant du centre de formation pourra être invité par le président du jury à éclairer le jury sur toute question utile.

ARTICLE 3.

Le jury se réunira le 21 septembre 2026 à 8h30, au CFA IA Intelligence Apprentie à NANTES.

ARTICLE 4.

Monsieur le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours est chargé de l'exécution du présent Arrêté.

Fait à NANTES, le **24 AOÛT 2026**

**Le Directeur Départemental adjoint
des Services d'Incendie et de Secours**

Colonel David GIRET



SAPEURS-POMPIERS
DE LOIRE-ATLANTIQUE

Groupeement Prévention
A 2026-60 SDIS44

Jury d'examen SSIAP 1 du 25/09/2026

- ARRETE -

**LE DIRECTEUR DEPARTEMENTAL
DES SERVICES D'INCENDIE ET DE SECOURS DE LOIRE-ATLANTIQUE**

VU le Code de la Construction et de l'Habitation, et notamment l'article R.143-11 ;

VU l'Arrêté Ministériel du 25 juin 1980 modifié portant approbation des dispositions générales du règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les Etablissements Recevant du Public, et notamment les articles MS 46, MS 47 et MS 48 ;

VU l'Arrêté Ministériel du 2 mai 2005, complété par les arrêtés ministériels du 22 décembre 2008 et du 5 novembre 2010, relatifs aux missions, à l'emploi et à la qualification du personnel permanent des services de sécurité incendie dans les ERP et IGH ;

VU l'Arrêté Préfectoral du 29 avril 2025 portant l'agrément de l'organisme Centre de Formation SOCOTEC pour la formation des agents SSIAP1, des chefs d'équipe SSIAP2 et des chefs de service SSIAP3 ;

SUR proposition du Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours,

ARRETE

ARTICLE 1^{er}.

Pour le niveau 1, le jury présidé par Monsieur le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours, est ainsi composé :

- Monsieur Damien DEMAZEL, Chef du service de sécurité incendie à la Cité des Congrès de NANTES.

ARTICLE 2.

Un représentant du centre de formation pourra être invité par le président du jury à éclairer le jury sur toute question utile.

ARTICLE 3.

Le jury se réunira le 25 septembre 2026 à 8h30, à la Cité des Congrès de NANTES.

ARTICLE 4.

Monsieur le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours est chargé de l'exécution du présent Arrêté.

Fait à NANTES, le **24 AOUT 2026**

**Le Directeur Départemental adjoint
des Services d'Incendie et de Secours**

Colonel David GIRET



SAPEURS-POMPIERS
DE LOIRE-ATLANTIQUE

Groupeement Prévention
A 2026-61 SDIS44

Jury d'examen SSIAP 2 du 25/09/2026

- ARRETE -

**LE DIRECTEUR DEPARTEMENTAL
DES SERVICES D'INCENDIE ET DE SECOURS DE LOIRE-ATLANTIQUE**

VU le Code de la Construction et de l'Habitation, et notamment l'article R.143-11 ;

VU l'Arrêté Ministériel du 25 juin 1980 modifié portant approbation des dispositions générales du règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les Etablissements Recevant du Public, et notamment les articles MS 46, MS 47 et MS 48 ;

VU l'Arrêté Ministériel du 2 mai 2005, complété par les arrêtés ministériels du 22 décembre 2008 et du 5 novembre 2010, relatifs aux missions, à l'emploi et à la qualification du personnel permanent des services de sécurité incendie dans les ERP et IGH ;

VU l'Arrêté Préfectoral du 15 mars 2022 portant l'agrément de l'organisme CT FORMATION pour la formation des agents SSIAP1, des chefs d'équipe SSIAP2 et des chefs de service SSIAP3 ;

SUR proposition du Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours,

ARRETE

ARTICLE 1^{er}.

Pour le niveau 2, le jury présidé par Monsieur le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours, est ainsi composé :

- Monsieur Olivier L'HARIDON, Chef du service de sécurité incendie du Centre Hospitalier Georges Mazurelle à la ROCHE-SUR-YON.

- Monsieur Farid HIRECHE, Chef du service de sécurité du Château des Ducs de Bretagne à NANTES.

ARTICLE 2.

Un représentant du centre de formation pourra être invité par le président du jury à éclairer le jury sur toute question utile.

ARTICLE 3.

Le jury se réunira le 25 septembre 2026 à 8h30, à l'organisme de formation CT FORMATION à REZE.

ARTICLE 4.

Monsieur le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours est chargé de l'exécution du présent Arrêté.

Fait à NANTES, le **24 août 2026**

**Le Directeur Départemental adjoint
des Services d'Incendie et de Secours**

Colonel David GIRET



SAPEURS-POMPIERS
DE LOIRE-ATLANTIQUE

**Groupeement Prévention
A 2026-62 SDIS44**

Jury d'examen SSIAP 3 du 30/09/2026

- ARRETE -

**LE DIRECTEUR DEPARTEMENTAL
DES SERVICES D'INCENDIE ET DE SECOURS DE LOIRE-ATLANTIQUE**

VU le Code de la Construction et de l'Habitation, et notamment l'article R.143-11 ;

VU l'Arrêté Ministériel du 25 juin 1980 modifié portant approbation des dispositions générales du règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les Etablissements Recevant du Public, et notamment les articles MS 46, MS 47 et MS 48 ;

VU l'Arrêté Ministériel du 2 mai 2005, complété par les arrêtés ministériels du 22 décembre 2008 et du 5 novembre 2010, relatifs aux missions, à l'emploi et à la qualification du personnel permanent des services de sécurité incendie dans les ERP et IGH ;

VU l'Arrêté Préfectoral du 19 février 2020 portant l'agrément de l'organisme GIPAFOC - INTELLIGENCE APPRENTIE pour la formation des agents SSIAP1, des chefs d'équipe SSIAP2 et des chefs de service SSIAP3 ;

SUR proposition du Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours,

ARRETE

ARTICLE 1^{er}.

Pour le niveau 3, le jury présidé par Monsieur le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours, est ainsi composé :

- **Monsieur Steven DELAPORTE** Chef du service de sécurité incendie de l'Institut de Cancérologie de l'Ouest à Saint-Herblain.
- **Monsieur Ronan BOURRE**, Chef du service de sécurité incendie de l'Hôpital Saint-Jacques à NANTES.

ARTICLE 2.

Un représentant du centre de formation pourra être invité par le président du jury à éclairer le jury sur toute question utile.

ARTICLE 3.

Le jury se réunira le 30 septembre 2026 à 8h30 dans les locaux d'Intelligence Apprentie à NANTES.

ARTICLE 4.

Monsieur le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours est chargé de l'exécution du présent Arrêté.

Fait à NANTES, le **24 AOUT 2026**

**Le Directeur Départemental adjoint
des Services d'Incendie et de Secours**

Colonel David GIRET



**SAPEURS-POMPIERS
DE LOIRE-ATLANTIQUE**

A-2026-63

**Désignation des représentants du Service départemental
d'incendie et de secours et des représentants des sapeurs-pompiers volontaires
au comité consultatif départemental des sapeurs-pompiers volontaires**

ARRÊTÉ

**LE PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DE LOIRE-ATLANTIQUE**

Vu le code général des collectivités territoriales (partie législative et réglementaire) ;

Vu le code de la sécurité intérieure ;

Vu la loi n° 96-370 du 3 mai 1996 modifiée relative au développement du volontariat dans les corps de sapeurs-pompiers ;

Vu les résultats de l'élection des représentants des sapeurs-pompiers volontaires au CCDSPV organisée du 22 au 29 mai 2026 au SDIS44 ;

Vu l'arrêté du 15 juillet 2022 portant organisation du CCDSPV, et notamment son article 3 précisant que les représentants de l'administration sont ceux siégeant au comité social territorial ;

Vu l'arrêté n°2022-75 du 30 décembre 2022 modifiant la composition du comité social territorial ;

Vu l'installation, le 12 juin 2026, du nouveau Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de Loire-Atlantique consécutive au renouvellement des représentants des communes et des EPCI et l'obligation de désigner de nouveaux représentants de ces collectivités et établissements publics aux différentes instances consultatives.

ARRÊTE

ARTICLE 1 : Les représentant de l'administration sont ceux siégeant en comité social territorial :

Titulaires

Mme Laure BESLIER - Présidente
Mme Fabienne PADOVANI
M. Thierry DEVILLE
Cgl Stéphane MORIN
Méd-Chef Classe exceptionnelle Michel WEBER
Lcl Frank BLANCHET

Suppléants

M. Bertrand CHOUBRAC
Mme Nelly SORIN
M. Rodolphe AMAILLAND
Col David GIRET
M. Olivier FAURE
Lcl Jérôme PETITGAS

ARTICLE 2 : Il est précisé que le nombre des représentants de l'administration étant inférieur à 7 titulaires, le Conseil d'administration a désigné 1 titulaire et 1 suppléant parmi les membres à voix délibérative de ce conseil, à savoir :

Titulaire

Mme Lydia MEIGNEN

Suppléant

Mme Karine FOUQUET

ARTICLE 3 : sont élus en qualité de représentants du personnel au comité consultatif départemental des sapeurs-pompiers volontaires :

Titulaires

M. Olivier MAHLER
Mme Aurélie TREMAN
Mme Jennifer GREMAUD
M. Michaël BERTHO
Mme Peggy LESEAULT
M. Fabrice COLAS
Mme Florence BARDON

Suppléants

M. Alan LE GOFF
Mme Manon TAUPIN
M. Lenny BORDET
M. Laurent DESVERRONNIERES
M. Sébastien CHARPENTIER
M. Vincent HERISSE
Mme Virginie RABALLAND

ARTICLE 4 : Le directeur départemental des services d'incendie et de secours est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera transmis au représentant de l'Etat dans le département et publié au recueil des actes administratifs du SDIS de Loire-Atlantique.

Fait à La Chapelle sur Erdre le **09 JUIL. 2026**

Le Président du Conseil d'administration

A blue ink signature consisting of several overlapping loops and a horizontal line.

Michel MÉNARD



A-2026-65

**Désignation des représentants de l'administration et du personnel
du Service départemental d'incendie et de secours
au comité social territorial**

ARRÊTÉ

**LE PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DE LOIRE-ATLANTIQUE**

Vu le Code Général de la fonction publique,
Vu le décret n°2021-571 du 10 mai 2021 relatif aux comités sociaux territoriaux des collectivités territoriales et de leurs établissements publics,
Vu le décret n°2017-1201 du 27 juillet 2017 relatif à la représentation des femmes et des hommes au sein des organismes consultatifs de la fonction publique,
Vu la délibération du Conseil d'administration du SDIS44 n°2022-121 en date du 31 mai 2022 portant création du Comité social territorial et fixation du nombre de représentant au sein de cette instance,
Vu les résultats des élections professionnelles organisées le 8 décembre 2022,
Vu l'installation, le 12 juin 2026, du nouveau Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de Loire-Atlantique consécutive au renouvellement des représentants des communes et des EPCI et l'obligation de désigner de nouveaux représentants de ces collectivités et établissements publics aux différentes instances consultatives.

ARRÊTE

ARTICLE 1 : sont désignés en qualité de représentants du SDIS **au comité social territorial** :

Titulaires

Mme Laure BESLIER - Présidente
Mme Fabienne PADOVANI
M. Thierry DEVILLE
Cgl Stéphane MORIN
Méd-Chef Classe exceptionnelle Michel WEBER
Lcl Frank BLANCHET

Suppléants

M. Bertrand CHOUBRAC
Mme Nelly SORIN
M. Rodolphe AMAILLAND
Col David GIRET
M. Olivier FAURE
Lcl Jérôme PETITGAS

ARTICLE 2 : sont élus en qualité de représentants du personnel **au comité social territorial** :

Titulaires

M. Véran HERTEL
Mme Leslie GAILLARD
M. Cyril PEHU
M. Cyril EVEN
M. Christopher BELLEGO
M. Sébastien GABORIT
M. Patrice BONHOMME
M. Pascal BOIVIN

Suppléants

M. Gwenaél QUETEL
M. Erwan RICHARD
M. Thierry VOGNE
Mme Justine DROUET
M. François PINEAU
Mme Françoise THIEBAUD
M. Thomas RELANDEAU
Mme Florence PIZEL

ARTICLE 3 : Le directeur départemental des services d'incendie et de secours est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera transmis au représentant de l'Etat dans le département et publié au recueil des actes administratifs du SDIS de Loire-Atlantique.

Fait à la Chapelle Sur Erdre, le **09 JUL, 2026**

Le Président du Conseil d'administration


Michel MÉNARD



A-2026-66

**Désignation des représentants du Service Départemental
d'Incendie et de Secours et des représentants du personnel à la formation spécialisée en
matière de santé, de sécurité et des conditions de travail**

ARRÊTÉ

**LE PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DE LOIRE-ATLANTIQUE**

Vu le Code Général de la fonction publique,
Vu le décret n°2021-571 du 10 mai 2021 relatif aux comités sociaux territoriaux des collectivités territoriales et de leurs établissements publics,
Vu le décret n°2017-1201 du 27 juillet 2017 relatif à la représentation des femmes et des hommes au sein des organismes consultatifs de la fonction publique,
Vu la délibération du Conseil d'administration du SDIS44 n°2022-122 en date du 31 mai 2022 portant création de la Formation Spécialisée au sein du Comité social territorial et fixation du nombre de représentant au sein de cette instance,
Vu les résultats des élections professionnelles organisées le 8 décembre 2022,
Vu l'installation, le 12 juin 2026, du nouveau Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de Loire-Atlantique consécutive au renouvellement des représentants des communes et des EPCI et l'obligation de désigner de nouveaux représentants de ces collectivités et établissements publics aux différentes instances consultatives.

ARRÊTE :

ARTICLE 1 : sont désignés en qualité de représentants du SDIS **à la formation spécialisée en matière de santé, de sécurité et des conditions de travail :**

Titulaires

Mme Laure BESLIER - Présidente
Mme Karine FOUQUET
M. Laurent TURQUOIS
Cgl Stéphane MORIN
M. Olivier FAURE
Lcl Frank BLANCHET

Suppléants

M. Bertrand CHOUBRAC
Mme Fabienne PADOVANI
M. Hervé COROUGE
Col David GIRET
Lcl Jérôme PETITGAS
Lcl Frédéric PIETERS

ARTICLE 2 : sont désignés en qualité de représentants du personnel **à la formation spécialisée en matière de santé, de sécurité et des conditions de travail :**

Titulaires

M. Christopher BELLEGO
M. Yannick WALLERAND
M. Cyril EVEN
M. Cyril PEHU
M. Erwan RICHARD
M. Sébastien GABORIT
Mme Françoise THIEBAUD
M. Pascal BOIVIN

Suppléants

Mme Leslie GAILLARD
M. Véran HERTEL
M. Gwenaël QUETEL
M. Thierry VOGNE
Mme Justine DROUET
M. Patrice BONHOMME
M. David LUCIANI
M. Arnaud MARTIN

ARTICLE 3 : Le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera transmis au représentant de l'Etat dans le Département et publié au recueil des actes administratifs du SDIS de Loire-Atlantique.

Fait à la Chapelle Sur Erdre, le **09 JUL. 2026**

Le Président du Conseil d'Administration



Michel MÉNARD



A-2026-67

Désignation des représentants de l'administration et du personnel aux commissions administratives paritaires

ARRÊTÉ

**LE PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DE LOIRE-ATLANTIQUE**

Vu le Code général de la Fonction publique, et notamment les articles L261-2 à L261-7, L262-1 à L262-2 et L262-5 à L262-6,

Vu le décret n°89-229 du 17 avril 1989 relatif aux commissions administratives paritaires des collectivités territoriales et de leurs établissements publics,

Vu le décret n°2017-1201 du 27 juillet 2017 relatif à la représentativité des femmes et des hommes au sein des organismes consultatifs de la Fonction publique territoriale,

Vu les résultats des élections professionnelles organisées le 8 décembre 2022,

Vu les tirages au sort organisés le 8 décembre 2022 et le 13 novembre 2023 pour les commissions administratives paritaires des Personnels administratifs et techniques de catégorie A et B,

Vu l'installation, le 12 juin 2026, du nouveau Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de Loire-Atlantique consécutive au renouvellement des représentants des communes et des EPCI et l'obligation de désigner de nouveaux représentants de ces collectivités et établissements publics aux différentes instances consultatives.

ARRÊTE :

ARTICLE 1 : sont désignés en qualité de représentants du SDIS au sein des commissions administratives paritaires :

Personnels administratifs et techniques - Catégorie A, B et C :

Titulaires

Mme Laure BESLIER - Présidente
Mme Sylvie GOSLIN
M. Jérôme ALEMANY
Mme Fabienne PADOVANI

Suppléants

M. Bertrand CHOUBRAC
Mme Nelly SORIN
M. Hervé COROUGE
Mme Myriam BIGEARD

Sapeurs-pompiers professionnels - Catégorie A et B :

Titulaires

Mme Laure BESLIER - Présidente
M. le Préfet
Mme Lydia MEIGNEN
Mme Fabienne PADOVANI

Suppléants

M. Hervé COROUGE
M. Bertrand CHOUBRAC
Mme Nelly SORIN
Mme Myriam BIGEARD

Sapeurs-pompiers professionnels - Catégorie C :

Titulaires

Mme Laure BESLIER - Présidente
M. Hervé COROUGE
Mme Lydia MEIGNEN
Mme Fabienne PADOVANI
M. Bernard LEBEAU
Mme Sylvie GOSLIN

Suppléants

M. Bertrand CHOUBRAC
Mme Nelly SORIN
Mme Myriam BIGEARD
Mme Louise PAHUN
M. Fabien GRACIA
M. Erwan BOUVAIS

ARTICLE 2 : sont élus en qualité de représentants du personnel des commissions administratives paritaires :

Personnels administratifs et techniques - Catégorie A :

Titulaires

M. Fabrice NIEL
Mme Sandrine HERVY
Mme Dominique OLLIVIER
M. Régis LE GALL

Suppléants

Mme Sophie TOLMER
M. Denis JAHAN
Mme Bouchra KETTANI
Mme Cécile GUILLEMAND

Personnels administratifs et techniques - Catégorie B :

Titulaires

Mme Stéphanie HIMBERT
Mme Françoise THIEBAUD
M. Thomas RELANDEAU
M. Philippe RAIMBAUD

Suppléants

Mme Fabienne PAIRAUD
M. Hervé TIEUX
Mme Corinne TURBEAUX
Mme Agnès FOUQUE

Personnels administratifs et techniques - Catégorie C :

Titulaires

M. Patrice BONHOMME
M. Luc PAUL
M. David LUCIANI
Mme Aude RICHARD

Suppléants

Mme Mireille PLUMEJEAU
M. Didier GREAU
M. Amaury DEPAEPE
Mme Sandra GARCIA

Sapeurs-pompiers professionnels - Catégorie A :

Titulaires

M. Thierry ROLLAND
M. Yves GUENNEGAN
M. Pascal BOIVIN
Mme Florence PIZEL

Suppléants

M. Dany JAULIN
M. Erwan POULIQUEN
M. Jérôme LANGLOIS
M. Yann WINCKEL

Sapeurs-pompiers professionnels - Catégorie B :

Titulaires

M. Erwan THIBAUT
M. Aurélien LAVAUT
M. Bertrand SANDRAS
M. Patrick LELONG

Suppléants

M. Serge CALCAGNO
M. Lionel LAVOQUER
M. Julien FAUCHART
Mme Anne-Sophie GREGOIRE

Sapeurs-pompiers professionnels - Catégorie C :

Titulaires

M. Jonathan GAZEAU
M. Luis DIAS
M. Michel BUISSON
M. Johnny MONNIER
M. Bertrand BOURDILLEL
M. Jean-Claude PAGEOT

Suppléants

M. François PINEAU
M. Olivier GUIHENEUF
M. Rémi LEGUY
M. Antoine LUCAS
Mme Aurélia DAKHROU QUANTIN
M. Vérant HERTEL

ARTICLE 3 : Le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera transmis au représentant de l'Etat dans le Département et publié au recueil des actes administratifs du SDIS de Loire-Atlantique.

Fait à la Chapelle Sur Erdre, le **09 JUL. 2026**

Le Président du Conseil d'Administration

A blue ink signature consisting of several overlapping loops and horizontal strokes.

Michel MÉNARD



**SAPEURS-POMPIERS
DE LOIRE-ATLANTIQUE**

Accusé de réception en préfecture
044-284400017-20260825-A-2026-73-AR
Date de télétransmission : 25/08/2026
Date de réception préfecture : 25/08/2026

Arrêté modificatif n°1 A-2026-73

Arrêté portant délégations de signature

A R R Ê T É M O D I F I C A T I F

LE PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DE LOIRE-ATLANTIQUE

VU le Code Général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 1424-27, L 1424-30 et L. 1424-33,

VU le procès-verbal de l'élection de Monsieur Michel MENARD en qualité de Président du Conseil Départemental de Loire-Atlantique le 1^{er} juillet 2021,

VU la délibération du Conseil d'Administration du 12 juin 2026 portant délégation d'attributions au Président,

VU les délibérations du Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours de Loire-Atlantique portant modifications de l'organisation fonctionnelle du Service Départemental d'Incendie et de Secours de Loire-Atlantique,

VU le tableau des emplois,

VU l'arrêté n°A-2026-47 du 30 juin 2026 portant délégations de signature,

CONSIDERANT que l'organisation fonctionnelle et territoriale du Service Départemental d'Incendie et de Secours de Loire-Atlantique impose un dispositif de délégation de signature afin d'assurer un meilleur fonctionnement et la continuité du service public,

SUR PROPOSITION du Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours,

ARRÊTE

ARTICLE 1^{er}

Les annexes de l'arrêté A-2026-47 du 30 juin 2026 portant délégations de signature, sont modifiées comme suit :

ARTICLE 2

L'annexe n°3 « délégations de signature dans le domaine des ressources humaines » est modifiée et remplacée par l'annexe n°3 ci-jointe.

L'annexe n° 4 « autres délégations de signature » est modifiée et remplacée par l'annexe n°4 ci-jointe.

L'annexe n° 5 « Liste nominative des délégataires » est modifiée et remplacée par l'annexe n°5 ci-jointe.

L'annexe n° 7 « Liste des chefs de colonne » est modifiée et remplacée par l'annexe n°7 ci-jointe.

ARTICLE 3

Le présent arrêté entrera en vigueur lorsqu'il aura revêtu un caractère exécutoire.

ARTICLE 4

Monsieur le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours et Monsieur le Payeur Départemental sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera transmis à Monsieur le Préfet et publié au recueil des actes administratifs du SDIS de Loire-Atlantique.

Fait à La Chapelle-sur-Erdre,



Michel MENARD
Président du conseil d'administration
25 août 2026

Le Président certifie sous sa responsabilité
le caractère exécutoire de cet acte

Annexe n° 3 – Délégations de signature dans le domaine des ressources humaines

Documents	Signataire	En cas d'absence
Ordres de mission temporaires dans le Département et hors Département, ainsi que les certifications des frais de déplacement associés concernant le personnel placé sous leur autorité.	Sous-directeurs Chefs de groupements ou adjoints Chefs de services ou adjoints Chefs de CIS ou adjoints	/
Documents relatifs aux heures supplémentaires, aux astreintes et aux congés du personnel placé sous leur autorité.	Sous-directeurs Chefs de groupements ou adjoints Chefs de services ou adjoints	/
Conventions pour l'accueil de stagiaires non rémunérés.	Chefs du groupement accompagnement des parcours professionnels et carrières et Chef du groupement du volontariat et de l'engagement citoyen	/
Sanctions disciplinaires SPP/PATS/SPV : : - Notification d'ouverture d'une procédure disciplinaire. - Notification de sanction. - Consultation du dossier individuel	Sous-directeur des ressources humaines ou adjoint	Directeur départemental ou Directeur départemental adjoint
Convocations CST, CAP, F3SCT et CCDSPV	Sous-directeur des moyens fonctionnels	Directeur départemental ou Directeur départemental adjoint
Assignations au service (ordres de rappel ou de maintien) dans le cadre du dispositif de service minimum en cas de grève.	Sous-directeur des ressources humaines ou adjoint	Directeur départemental ou Directeur départemental adjoint
Attestations, certificats et courriers (<i>sans arbitrage décisionnel</i>) concernant les personnels SPP/PATS	Chef du service carrière paie et protections sociale	Chef du Groupement accompagnement des parcours professionnels et des carrières
Attestations, certificats et courriers (<i>avec arbitrage décisionnel</i>) concernant les personnels SPP/PATS	Chef du Groupement accompagnement des parcours professionnels et des carrières	Sous-directeur des ressources humaines ou adjoint
Arrêtés de mise en stage, de titularisation, de promotion interne et d'avancement de grade catégories B et C.	Sous-directeur des ressources humaines ou adjoint	Directeur départemental ou Directeur départemental adjoint
Contrats de recrutement et avenants catégorie A	Sous-directeur des ressources humaines ou adjoint au Sous-directeur des ressources humaines	Directeur départemental ou Directeur départemental adjoint
Contrats de recrutement et avenants catégories B et C	Chef du Groupement accompagnement des parcours professionnels et des carrières	Sous-directeur des ressources humaines
Arrêtés situations de carrière et avenants aux contrats : - Temps partiel de droit. - Mise en congé parental, maladie, grossesse, pathologie. - Maladie ordinaire à 90% et demi-traitement. - Réintégration /reconstitution de carrière. - Avancement d'échelon. - Appellation « sergent-chef » et « adjudant-chef ».	Chef du service carrière, paie et protection sociale	Chef du Groupement accompagnement des parcours professionnels et des carrières
Arrêtés situations de carrière : - Recrutement et réintégration. - Affectation SPP officiers (catégorie A et B). - Mise à disposition. - Position de détachement. - Disponibilité. - Congés bonifiés. - Imputabilité ou non imputabilité au service des accidents ou maladies professionnelles. - Attribution ou suppression NBI. - Temps partiel sur autorisation.	Chef du Groupement accompagnement des parcours professionnels et des carrières	Sous-directeur des ressources humaines ou adjoint

Documents	Signataire	En cas d'absence
Discipline : Sanctions du 1 ^{er} groupe, dont courriers d'avertissement.	Sous-directeur des ressources humaines ou adjoint au Sous-directeur des ressources humaines	DDSiS ou DDA
Discipline : Sanction des autres groupes	Directeur départemental ou Directeur départemental adjoint	Vice-présidente en charge des ressources humaines
Arrêtés de radiation des cadres catégorie A	Directeur départemental ou Directeur départemental adjoint	Vice-présidente en charge des ressources humaines
Arrêtés de radiation des cadres catégories B et C	Sous-directeur des ressources humaines ou adjoint au Sous-directeur des ressources humaines	DDSiS ou DDA
Réponse suite demande de disponibilité, de détachement, de mise à disposition. Réponse d'affectation à la demande de réintégration suite disponibilité. Réponse d'attente à demande d'avancement suite réussite à concours. Courrier d'informations des personnels SPP/PATS de catégorie A, B et C suite à une réorganisation de service. <u>Référents départementaux et adjoints</u> : - Courriers de désignation des référents de domaine. Conventions de mise à disposition du Centre de Gestion.	Chef du groupement accompagnement des parcours professionnels et carrières	Sous-directeur des ressources humaines
Réponse positive de nomination et date d'effet catégories B et C Courrier de recrutement favorable catégories B et C.	Chef du groupement accompagnement des parcours professionnels et carrières	Sous-directeur des ressources humaines
Réponses négatives suite candidature interne, externe et spontanée. Réponse à l'agent et à la collectivité suite à une demande de mobilité externe. Tous les documents relatifs à la procédure d'accueil des apprentis. Convention d'accueil des stagiaires (<i>professionnels</i>).	Chef du service recrutements, mobilités et développement des compétences ou adjoint	Chef du groupement accompagnement des parcours professionnels et carrières
- Conventions de mise à disposition de formateurs. - Conventions de subrogation formation pour les stages hors département.	Chef du service recrutements, mobilités et développement des compétences	Chef du groupement accompagnement des parcours professionnels et carrières
Réponse positive de nomination et date d'effet catégories B et C Courrier de recrutement favorable catégories B et C.	Chef du groupement accompagnement des parcours professionnels et carrières	Sous-directeur des ressources humaines
Tous documents relatifs aux stages de formation des personnels (<i>de la convocation aux attestations de stage</i>). Conventions d'immersion professionnelle et d'observation des agents du SDIS sur l'extérieur.	Chef du service recrutements, mobilités et développement des compétences	Chef du groupement accompagnement des parcours professionnels et carrières
<u>Dispense de formation</u> ; - Courrier de recevabilité après passage en commission de dispense. Courrier de reconnaissance directe des attestations de formation, titres et diplômes, par le service RMDC, selon le tableau d'équivalence directe, arrêté en commission de dispense.	Chef du service recrutements, mobilités et développement des compétences	Chef du groupement accompagnement des parcours professionnels et carrières
Courriers de mise en demeure (SPV)	Chef du groupement du volontariat et de l'engagement citoyen	Sous-directeur des ressources humaines ou adjoint
Attestations, certificats et courriers <i>pour les SPV (sans arbitrage décisionnel)</i> . <i>Arrêtés situations de carrière pour les SPV</i> : - Avancement de grade non officier. - Appellation de sapeur de 1 ^{ère} classe, caporal-chef, sergent-chef, adjudant-chef. - Mutation interne et de double appartenance. - Suspension d'engagement. - Réengagement quinquennal.	Chef de service gestion SPV et indemnisation	Chef du groupement du volontariat et de l'engagement citoyen

Documents	Signataire	En cas d'absence
Attestations, certificats et courriers (<i>avec arbitrage décisionnel</i>), pour les SPV. <i>Arrêtés situations de carrière pour les SPV :</i> - Nomination en qualité d'adjoint au chef de centre et de cessation de fonctions d'adjoint chef de centre (<i>hors officier</i>). - <i>Maintien en activité au-delà de 60 ans.</i> - Imputabilité ou non-imputabilité au service des accidents en service commandé. - Cessation, résiliation (y compris d'office) et non réengagement quinquennal. Saisonniers : - Arrêtés et courriers de recrutement saisonniers SPV externes au SDIS44. Convention de double engagement entre SDIS	Chef du groupement du volontariat et de l'engagement citoyen	Sous-directeur ressources humaines ou adjoint
Arrêté portant honorariat hors officiers	DDIS ou DDA	Vice-présidente en charge des ressources humaines
<u>Engagés de service civique :</u> - Attestations de stage. <u>Service National Universel (SNU) :</u> - Contrats d'engagement en mission d'intérêt général (MIG). <u>Développement du volontariat :</u> - Courriers et attestations relatives à la mise en œuvre du dispositif de mécénat au profit des employeurs privés au titre de la mise à disposition de salariés SPV pendant les heures de travail à titre gratuit au profit du SDIS. - Attestation de formation délivrées à l'issue des journées d'incorporation SPV Courriers et attestations aux employeurs SPV, en lien avec les subrogations. Conventions de stages de découverte (<i>élèves 3^{ème} et 2^{nde}</i>) hors CIS	Chef du service développement du volontariat et de l'engagement citoyen	Chef du groupement du volontariat et de l'engagement citoyen
<u>Engagés de service civique :</u> - contrat. - attestation de fin de contrat. - courrier de fin de mission anticipée. <u>Développement du volontariat :</u> - Courriers et attestations aux employeurs SPV en lien avec les subrogations. Conventions intervention établissements – déploiement IPCS et ASSEC (1 par intervention)	Chef du groupement du volontariat et de l'engagement citoyen	Sous-directeur des ressources humaines ou adjoint
Tous documents relatifs aux stages de formation organisés par le GFD (<i>convocations, attestations présence, courriers...</i>). Compte-rendu des commissions de dispense.	Chef du service ingénierie et développement de la formation Chef du service mise en œuvre de la formation	Chef du Groupement des formations départementales
<u>Diplômes de formation :</u> - Formations d'avancement SPP. - Formations d'avancement SPV. - Formations organisées par les sections formation territoriales. - Formations organisées par l'école départementale. Attestations de suivi de formations.	Chef du groupement des formations départementales ou adjoint	Sous-directeur des ressources humaines ou adjoint au Sous-directeur des ressources humaines ou adjoint
Diplômes de formation des équipes spécialisées.	Sous-directeur des opérations	Directeur départemental ou Directeur départemental adjoint
Conventions conclues avec les communes et EPCI pour l'utilisation gratuite de leurs piscines et autres équipements sportifs pour l'entraînement physique des sapeurs-pompiers.	Chef du groupement et adjoint au chef du groupement des formations départementales	/
Livrets de demande d'équivalence des SPV et des SPP. Fiches de mise à jour d'activités dans GEEF des SPP.	Chefs de section formation en territoires et formation départementale	Chef du service mise en œuvre de la formation

Annexe n° 4 – Autres délégations de signature

Documents émis	Signataire	En cas d'absence
Conventions d'utilisation de sites de manœuvre ponctuelle pour les manœuvres de la garde dans un établissement extérieur.	Officiers de sapeurs-pompiers professionnels visés à l'annexe 5 exerçant les fonctions de chef de centre d'incendie et de secours Sapeurs-pompiers volontaires officiers et sous-officiers visés à l'annexe 6 exerçant les fonctions de chef de centre d'incendie et de secours	/
Conventions des séquences d'observation en milieu professionnel (CIS)	Officiers de sapeurs-pompiers professionnels visés à l'annexe 5 exerçant les fonctions de chef de centre d'incendie et de secours Sapeurs-pompiers volontaires officiers et sous-officiers visés à l'annexe 6 exerçant les fonctions de chef de centre d'incendie et de secours	/
Ordres préparatoires de stages des équipes spécialisées.	Chef du service des équipes spécialisées	/
Documents relatifs aux astreintes du personnel des équipes spécialisées.	Chef du service des équipes spécialisées	/
Listes d'appel et d'émargement des stagiaires FMA équipe Cyno à indemniser.	Chef du service des équipes spécialisées	/
Courriers aux responsables de piscines publiques pour des demandes d'accès en vue de la préparation au recyclage BNSSA des personnels concernés des équipes spécialisées.	Chef du service des équipes spécialisées	/
Courriers aux personnels sapeurs-pompiers des équipes spécialisées, relatifs aux à l'arrêt de spécialité ou à l'intégration dans la spécialité.	Chef du service des équipes spécialisées	/
Courriers de demande d'autorisation d'utilisation de sites de manœuvre au profit des équipes spécialisées.	Chef du service des équipes spécialisées	/
Conventions relatives à l'utilisation ponctuelle de sites de manœuvre pour les manœuvres/exercices des équipes spécialisées.	Chef du service des équipes spécialisées	/
Conventions d'utilisation de locaux et installations dans les CIS par des associations sportives de sapeurs-pompiers et des unités de police et gendarmerie.	Chefs de groupements de la sous-direction des territoires	/
Courriers adressés aux maires des communes et présidents des EPCI compétents en matière de défense extérieure contre l'incendie (DECI) et relatifs à la transmission des comptes rendus des reconnaissances opérationnelles des points d'eau d'incendie.	Chefs de groupements de la sous-direction des territoires	/
Constats amiables d'accident automobile impliquant un véhicule terrestre à moteur du SDIS.	Chef du groupement et adjoint au chef du groupement du soutien technique et logistique	/
Documents émis à l'occasion de cessions de véhicules : - Certificats de cession. - Certificats de situation administrative. - Certificats d'immatriculation, barrés avec la mention « <i>Vendu le (jour/mois/année/heure)</i> » ou « <i>Cédé le (jour/mois/année/heure)</i> ». - Mandats de vente au commissaire-priseur dans le cadre de ventes de véhicules aux enchères publiques (<i>étendu aux autres biens mobiliers</i>).	Chef du groupement et adjoint au chef du groupement du soutien technique et logistique Chef du service véhicules	/
Mandats de vente au commissaire-priseur dans le cadre de ventes de biens mobiliers (<i>autres que véhicules</i>) aux enchères publiques.	Chef du groupement et adjoint au chef du groupement du soutien technique et logistique	/
Véhicules accidentés – Lettre de mandatement à l'expert automobile dans le cadre de la procédure VEI (<i>véhicule économiquement irréparable</i>).	Chef du groupement et adjoint au chef du groupement du soutien technique et logistique	/

Documents émis	Signataire	En cas d'absence
	Chef du service véhicules	
Embarcations nautiques accidentées – Lettre d'acceptation de quantum de dommages à l'expert.	Chef du groupement et adjoint au chef du groupement du soutien technique et logistique	/
	Chef du service véhicules	
Embarcations nautiques – Tous documents relatifs à l'enregistrement et à l'exploitation d'un navire.	Chef du groupement et adjoint au chef du groupement du soutien technique et logistique	/
	Chef du service véhicules	
Formulaire de requête en exonération (<i>article L. 121-6 du Code de la route</i>)	Chef du groupement et adjoint au chef du groupement du soutien technique et logistique	
	Chef du service véhicules	
Documents correspondant à la mise en œuvre de décisions et procédures validées par leur hiérarchie.	Délégués visés à l'annexe 5	/
Commission consultative de la sous-direction santé : convocations, procès-verbaux des réunions, décisions se rapportant à la mise en œuvre des conclusions de cette commission.	Sous-directeur santé/médecin-chef	/
Courriers destinés aux médecins, pharmaciens, vétérinaires et infirmiers.	Sous-directeur santé/médecin-chef Pharmacien-chef	/
Note de service à portée interne du groupement ou service concerné.	Délégués visés à l'annexe 5	/

Annexe n° 5 – Liste nominative des délégués

Direction	
Déléguée départementale communication et relations institutionnelles	Madame Céline FICHET
Sous-direction des ressources humaines	
Adjointe au sous-directeur	Madame Marine MOUGIN-AVRIL
GROUPEMENT ACCOMPAGNEMENT PARCOURS ET CARRIERES	
Cheffe du Groupement	Madame Marine MOUGIN-AVRIL
Cheffe du service carrière, paie et protection sociale	Madame Flore MOREAU
Chef du service recrutements, mobilités et développement des compétences	Commandant Léo PASQUEREAU
Adjointe au chef du service recrutements, mobilités et développement des compétences	Madame Françoise THIEBAUD
GROUPEMENT FORMATIONS DEPARTEMENTALES	
Chef du Groupement	Lieutenant-colonel Sébastien LACOSTE
Adjoint au chef du groupement	Commandant Jean-Christophe CHEVALIER
Chef du service ingénierie et développement de la formation	Commandant Jean-Christophe CHEVALIER
Chef du service mise en œuvre de la formation	Commandant Erwan POULIQUEN
Chef de section formations départementales - adjoint chef du service mise en œuvre de la formation	Lieutenant de 1 ^{ère} classe Julien GIRAUD
Chef de section formation Nord	Lieutenant de 1 ^{ère} classe Gilles LIGNEUL
Chef de section formation Ouest	Lieutenant de 1 ^{ère} classe Ludovic LEBOSSÉ
Chef de section formation Sud	Lieutenant de 1 ^{ère} classe Eric JACQUET
GROUPEMENT VOLONTARIAT ET ENGAGEMENT CITOYEN	
Chef du groupement	Lieutenant-colonel Frédéric PIETERS
Chef du service développement du volontariat et engagement citoyen	Capitaine Stephen GRASSET
Cheffe du service gestion des SPV et indemnisation	Madame Cécile GUILLEMAND
SERVICE RH NORD	
Chef du service	Capitaine Yann WINCKEL
SERVICE RH OUEST	
Chef du service	Capitaine Jérôme LANGLOIS
SERVICE RH SUD	
Chef du service	Capitaine Alexandre CORBE
SERVICE DIALOGUE SOCIAL	
Cheffe du service	Madame Justine MEURLAY
SERVICE SYSTEME D'INFORMATION, PILOTAGE ET APPUI A LA GESTION DES RH	
Chef du service	Monsieur Gaël VILLENEUVE
Sous-direction des moyens fonctionnels	
GROUPEMENT BATIMENTS ET INFRASTRUCTURES	
Chef du groupement	Lieutenant-colonel Christophe MAHE
Adjoint au chef du groupement	Monsieur Arthur GUIDAULT
Chef du service gestion du patrimoine	Monsieur Arthur GUIDAULT
Chef du service administration, finances et marchés publics	Monsieur Romuald RAISON
Chef du service maintenance bâtementaire	Monsieur David HEMION

GROUPEMENT SOUTIEN TECHNIQUE ET LOGISTIQUE	
Chef du groupement	Lieutenant-colonel Pierre-Yves GUENEGO
Adjoint au chef du groupement	Commandant Yvan BUAUD
Chef du service équipement du sapeur-pompier	Commandant Yvan BUAUD
Chef du service équipement général et flux logistiques	Monsieur Fabrice NIEL
Chef du service véhicule	Commandant Alexis LHERMET
Chef de section gestion du parc	Lieutenant HC Arnaud GENTIL
Cheffe du service administration, finances et commande publique	Madame Laurence BOSSARD
GROUPEMENT FINANCES	
Chef du groupement	Monsieur Pascal BLUTEAU
Adjointe au chef du groupement	Madame Françoise GAILLARD
Cheffe du service élaboration budgétaire et système d'information finances	Madame Françoise GAILLARD
Chef du service exécution budgétaire	Monsieur Julien LE BRAS
Chef du service marchés publics	Monsieur Vincent RAUTURIER
Cheffe du service ressources financières et contrôle de gestion	Madame Isabelle GAZENGEL
GROUPEMENT RESSOURCES ADMINISTRATIVES ET JURIDIQUES	
Chef du groupement	Monsieur Philippe SIMON-LE GUERN
Cheffe du service juridique et assurances	Madame Gwenaëlle PERICO
Chef du service moyens généraux	Monsieur Sébastien CASTAGNE
Chef de section restauration	Monsieur Christophe JOLY
Chef de section multi-sites	Monsieur Patrick COQUEREAU
Sous-direction opérations	
GROUPEMENT GESTION DES RISQUES	
Chef du groupement	Lieutenant-colonel Xavier BONNET
Adjoint au chef du groupement	Commandant Pierre GOZDEK
Chef du service prévision	Commandant Pierre GOZDEK
Chef du service opérations prévision Nord	Lieutenant hors classe Yohann PERROT
Chef du service opérations prévision Ouest	Commandant Yves GUENEGAN
Chef du service opérations prévision Sud	Commandant Jean-Baptiste FLOCH
Cheffe du service système d'informations géographiques	Madame Anne CARREZ
GROUPEMENT OPERATIONS	
Chef du groupement	Lieutenant-colonel David REGNOUF
Adjointe au chef du groupement	Commandante Florence PIZEL
Cheffe du service performance opérationnelle	Commandante Florence PIZEL
Chef du CTA-CODIS	Capitaine Sébastien CARDOU
Chef du service des équipes spécialisées	Commandant Vincent LE LANNIC
Chef du service préparation opérationnelle	Capitaine Benoît HUGUET
GROUPEMENT PREVENTION	
Chef du groupement	Lieutenant-Colonel Stephen DABAS
Adjoint au chef de groupement	Commandant Christophe BERINGUIER
Chef du service ERP-IGH	Commandant Christophe BERINGUIER
Chef du service prévention des risques bâtementaires	Capitaine Frédéric BLOND
Cheffe du service prévention Nord	Capitaine Sophie FRANCHETEAU
Chef du service prévention Ouest	Capitaine Thierry CHAUVIN
Chef du service prévention Sud	Commandant Hugo BOSSIS

Sous-direction santé	
Infirmier-chef	Cadre supérieur de santé Yoann BOSSY
Cheffe du service administration et finances	Madame Sophie KERAEL
GROUPEMENT SANTE LOGISTIQUE ET RISQUES SANITAIRES	
Cheffe du groupement	Pharmacienne de cl. exceptionnelle Géraldine GUERIN
Adjointe à la cheffe de groupement	Pharmacienne hors classe Véronique de LA TRIBOUILLE
Cheffe du service pharmacie à usage intérieur	Pharmacienne hors classe Véronique de LA TRIBOUILLE
GROUPEMENT SANTE SECOURS	
Chef du groupement	Médecin hors classe Yves LAMAIZIERE
Adjoint au chef du groupement	Médecin de cl. normale Mehdi LAKHSSASSI CASTELAIN
Cheffe du service santé formation	Cadre de santé Laetitia TILLARD
Chef du service secours médical et évaluation du SSUAP	Cadre de santé Gilbert GONNEAU
GROUPEMENT SANTE SECURITE EN SERVICE	
Cheffe du groupement	Médecin hors classe Pascale GAY-BINEAU
Adjoint au chef du groupement	Médecin Yoann EVAIN
Cheffe du service hygiène, sécurité et conditions de travail	Madame Marie-Laure JEHANNO
Chef du service médecine professionnelle et préventive	Cadre de santé Danny JAULIN
Chef du service santé aptitude	Infirmier hors classe Emmanuel PASQUIER
Sous-direction stratégie, innovation et numérique	
Chef du service innovation	Capitaine Fabian POIREE
Cheffe du service stratégie, pilotage et développement durable	Madame Maud LE MIGNOT
RSSI - Chef du service sûreté	Monsieur Nicolas NOEL
GROUPEMENT SOLUTIONS NUMERIQUES	
Chef du groupement	Lieutenant-colonel Antoine IZAC
Adjoint au chef du groupement	Monsieur Denis JAHAN
Chef du service applications et usages numériques	Monsieur Denis JAHAN
Chef du service assistance utilisateurs	Monsieur Franck GADDI
Chef du service infrastructures	Monsieur Sylvain LE GALLIOT
Sous-direction des territoires	
GROUPEMENT NORD	
Chef du groupement	Lieutenant-colonel Pascal MARIGIL
Adjoint au chef du groupement	Commandant Jean-Noël THOMAZEAU
Cheffe du Centre d'Incendie et de Secours de Châteaubriant	Capitaine Eztitxu ESPONDE
Adjoint au Chef du CIS de Châteaubriant	Lieutenant 1 ^{ère} classe Corentin LE BLE
Chef du Centre d'Incendie et de Secours d'Ancenis	Lieutenant hors classe Anne-Sophie GREGOIRE
Adjoint au Chef du CIS d'Ancenis	Lieutenant 2 ^e classe Frédéric HERVE
GROUPEMENT OUEST	
Chef du groupement	Lieutenant-colonel Gil RANNOU
Adjoint au chef du groupement	Capitaine Christophe GARNIER
Chef du Centre d'Incendie et de Secours de Saint-Nazaire	Commandant Tony DELAPRE
Adjoint au Chef du CIS de Saint-Nazaire	Capitaine Jérémie BLIN
Chef du Centre d'Incendie et de Secours de La Baule-Guérande	Capitaine Didier GESVRET
Adjoint au Chef du CIS La Baule-Guérande	Lieutenant 1 ^{ère} classe Olivier DECEVRE
Chef du Centre d'Incendie et de Secours de Pornichet	Lieutenant hors classe Christophe FERRAND
Adjoint au Chef du CIS de Pornichet	Lieutenant 1 ^{ère} classe Martial JEGU
Chef du Centre d'Incendie et de Secours de Savenay	Lieutenant 2 ^e classe Samuel HASPOT

Adjoint au Chef du CIS de Savenay	Lieutenant 2 ^e classe Sylvain DOGUET
Chef du Centre d'Incendie et de Secours de Pontchâteau	Lieutenant 1 ^{ère} classe Philippe LAVARENNE
Chef du Centre d'Incendie et de Secours de Pornic	Lieutenant Rémi LAVOQUER
Adjoint au Chef du CIS de Pornic	Lieutenant 1 ^{ère} classe Erwann PLAINEAU
Chef du Centre d'Incendie et de Secours de St Brévin les Pins	Capitaine Pierre BAUMLIN
Adjoint au Chef du CIS de St Brévin les Pins	Lieutenant hors classe Fabien JAUTROU
GROUPEMENT SUD	
Chef du groupement	Lieutenant-colonel Samuel RUSSEAU
Adjoint au chef du groupement	Commandant Fabrice RYCKEWAERT
Chef du Centre d'Incendie et de Secours de Nantes Gouzé	Commandant Daniel LANNOU
Adjoint au Chef du CIS de Nantes Gouzé	Capitaine Erwan THIBAUT
Chef du Centre d'Incendie et de Secours de Rezé	Commandant Nicolas LERAY
Adjoint au Chef du CIS de Rezé	Capitaine Adrien LORGEUX
Chef du Centre d'Incendie et de Secours de Nantes Nord	Commandant Michaël GUET
Adjoint au Chef du CIS de Nantes Nord	Capitaine Aurélien FANEL
Chef du Centre d'Incendie et de Secours de Saint-Herblain	Commandant Pascal BOIVIN
Adjoint au Chef du CIS de Saint-Herblain	Capitaine Chloé DESFOSSEZ
Chef du Centre d'Incendie et de Secours de Vertou	Capitaine Alexandre MALLARD
Adjoint au Chef du CIS de Vertou	Lieutenant Nicolas GRENET
Chef du Centre d'Incendie et de Secours de Carquefou	Capitaine Thomas LE SOMMER
Adjoint au Chef du CIS de Carquefou	Lieutenant hors classe Marc GAZILLE
Chef du Centre d'Incendie et de Secours de Bouguenais	Lieutenant hors classe David DEROCHE
Adjoint au Chef du CIS de Bouguenais	Lieutenant 1 ^{ère} classe William JAQUET
Chef du Centre d'Incendie et de Secours de Clisson	Lieutenant 1 ^{ère} classe Morgan LOUSSOUARN
Adjoint au Chef du CIS de Clisson	Lieutenant 1 ^{ère} classe Thomas BODINEAU
Chef du Centre d'Incendie et de Secours du Loroux-Bottreau	Lieutenant 2 ^e classe Franck BENESTEAU

Annexe n° 7 – Liste des chefs de colonne

Grade	Nom	Prénom	Position	Affectation opérationnelle
Cne	ALLAIN	Laurent	SPP	Prévention Sud (<i>Gpt prévention</i>)
Cne	BAUMLIN	Pierre	SPP	CIS St Brévin
Cne	BLOND	Frédéric	SPP	Gpt Prévention
Cdt	BOIVIN	Pascal	SPP	CIS St Herblain
Cne	BOUCARD	Sandrine	SPP	Groupeement Sud
Cdt	BUAUD	Yvan	SPP	Gpt soutien technique et logistique
Cne	CHAUVIN	Thierry	SPP	Prévention Ouest (<i>Gpt prévention</i>)
Cne	CORBE	Alexandre	SPP	Ressources humaines Sud (<i>SDRH</i>)
Cdt	DELAPRE	Tony	SPP	CIS St Nazaire
Cne	ESPONDE	Eztitxu	SPP	CIS Châteaubriant
Cdt	FLOCH	Jean-Baptiste	SPP	Opérations prévision Sud (<i>Gpt gestion des risques</i>)
Cne	GARNIER	Christophe	SPP	Gpt Ouest
Cne	GESVRET	Didier	SPP	CIS La Baule-Guérande
Cdt	GUENNEGAN	Yves	SPP	Opérations prévision Ouest (<i>Gpt gestion des risques</i>)
Cdt	GUET	Mickaël	SPP	CIS Nantes Nord
Cne	HENNEQUIN	Philippe	SPP	Groupeement prévention (Sud)
Cne	JUNOT	Jérôme	SPP	Groupeement prévention
Cne	LANGLOIS	Jérôme	SPP	Ressources humaines Ouest (<i>SDRH</i>)
Cdt	LANNOU	Daniel	SPP	CIS Gouzé
Cne	LEBRETON	Mickaël	SPP	Groupeement Santé Sécurité en Service
Cdt	LE LANNIC	Vincent	SPP	Equipes spécialisées
Cne	LE SOMMER	Thomas	SPP	CIS Carquefou
Cdt	LERAY	Nicolas	SPP	CIS Rezé
Cdt	LHERMET	Alexis	SPP	Gpt du soutien technique et logistique
Cne	MALLARD	Alexandre	SPP	Cis Vertou
Cdt	PASQUEREAU	Léo	SPP	Gpt accompagnement des parcours professionnels et carrières
Cdt	PIZEL	Florence	SPP	Gpt Opérations
Cdt	POULIQUEN	Erwan	SPP	Gpt des formations départementales
Cdt	RYCKEWAERT	Fabrice	SPP	Gpt Sud
Cdt	THOMAZEAU	Jean-Noël	SPP	Gpt Nord
Cne	WINCKEL	Yann	SPP	Ressources humaines Nord (<i>SDRH</i>)